



Augmentation de mon assurance transport

Par Orilith

Bonjour,

Je suis jeune permis et j'ai pris une assurance pour ma nouvelle voiture. Normalement le montant était de 150? et c'est ce que j'ai payé pendant 2mois. Cependant, mon assureur m'a appelé pour me dire que lors de la simulation pour le devis, l'ordinateur n'a pas pris en compte que j'étais jeune permis et que mon assurance allait augmenter de 30?. Je voulais savoir si c'était normal que ce mois ci j'ai été prélevé de 60? en plus des 180? pour rembourser je pense les mois précédents?

Je pensais pas que j'allais devoir payer 60? pour les 2mois précédents puisque l'erreur venait d'eux et que j'ai juste payer le prix afficher sur le devis...

Merci de votre attention.

Par yapasdequoi

Bonjour,

L'ordinateur ? trop facile ! Devant l'ordinateur il y a un humain...

MAis qui a rempli le formulaire pour le devis ? Si à l'entrée il y a des erreurs ou omissions, le devis devient faux.

Vous avez signé un contrat ? C'est le contrat qui fait foi et indique la prime annuelle.

Par Isadore

Bonjour,

L'ordinateur calcule en fonction des données fournies. Et je reconnais que c'est un fléau, ces ordinateurs qui "ne prennent pas en compte" certains paramètres. Encore plus nuisibles que les marteaux qui frappent à côté du clou, les visseuses qui vissent dans le mauvais sens, les verres qui tombent par terre ou les chaises qui cognent d'innocents orteils.

Je vous précise que la signature du contrat peut avoir eu lieu sous forme électronique. Juridiquement sa valeur est la même qu'un contrat signé sous forme papier.